

# GELTOX K de GIL FRANCE

## Gel insecticide destiné pour la lutte contre les blattes / USAGE MIXTE

**COMPOSITION GARANTIE :** 0,8 % P / P CYPHENOTHRINE

**PRÉSENTATION :** Présentation sous forme de cartouche, d'un poids de 30 g net, destiné à être placée dans le pistolet doseur. (poussoir manuel parfaitement possible)

### PRÉCONISATIONS D'EMPLOI :

- GELTOX K est un gel insecticide, prêt à l'emploi, sans odeur, à usage professionnel destiné à lutter contre les blattes. Blatte germanique (*Blattella germanica*), blatte orientale (*Blatta orientalis*), blatte américaine (*Péripalana americana*).
- GELTOX K est utilisé pour la lutte contre les blattes, sous forme localisée ou en traitement des fissures, où se trouvent les insectes, dans les usines, les locaux de stockage des aliments d'origine animale, les laboratoires, les moyens de transport...
- La dose d'application dépend du niveau d'infestation et des espèces à contrôler.

Espèces de blattes	Dose d'application (g/m <sup>2</sup> )	Méthode d'application
Espèce de petite taille comme B. Germanique	0,25	Petits points
Espèce de plus grande taille comme B. Orientale	0,4 – 1,0	Points plus larges

La dose d'application basse est préconisée pour les infestations faibles à moyennes, alors que la dose élevée est préconisée pour de fortes infestations.

Afin d'obtenir les meilleurs résultats avec GELTOX K, il est vivement recommandé de suivre les conseils ci-dessous :

**Avant toutes interventions**, il est important de repérer les lieux, bien observer et noter les principaux points infestés. Les excréments et les oothèques vides permettent de visualiser ces endroits. Généralement sous les éviers, près des tuyauteries, derrière ou dans les appareils ménagers, dans tous les endroits sombres et humides.

L'appât adhère aux surfaces propres, sans graisse ou sans poussière et restera consommé par les blattes aussi longtemps qu'il sera visible.

En cas d'infestations très fortes, une inspection visuelle des sites traités est conseillée une semaine après le traitement et de la même façon, une inspection peut être utile si les appâts ont disparu.

De nombreux petits points de produits procurent une efficacité plus rapide que des points plus larges, en particulier vis-à-vis de la blatte germanique.

La réduction des populations est visible au bout d'une semaine, voire avant 24 à 48 heures le plus souvent.

Les blattes deviennent léthargiques après avoir ingéré l'appât et certaines peuvent être observées durant le jour. Ceci est une indication d'efficacité du traitement en cours.

**Important :** ne pas appliquer le gel aux endroits où un produit insecticide sous forme de pulvérisation a été appliqué récemment.

Ou, inversement, ne pas faire de traitement là où le gel a été placé, car cela pourrait le rendre répulsif.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette figurant sur l'emballage. Respecter les indications, ceci pour votre sécurité et pour celle de notre environnement.

La fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

S 29/35 Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Ne pas placer l'appât dans des endroits nettoyés régulièrement car le produit pourrait disparaître.

Ne pas placer l'appât à proximité de lieux où des aliments sont nettoyés.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

EN CAS DE PROBLEME : centre anti poison le plus proche sur [www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net) présenter l'étiquette.

**Ce produit est interdit pour tout usage autre que celui pour lequel il a été conçu.**



**Dangereux pour  
l'environnement**